FAITS SAILLANTS :
PROGRESSION DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Évaluation indépendante des examens nationaux volontaires déposés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations Unies en 2020

Cinquième édition de séries annuelles commandées par les organismes de la société civile

ACTION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT
actionaid
annd
bond
Cepei
COOPÉRATION CANADA
CSO Partnership for Development Effectiveness
forus
GLOBAL FOCUS
IISD International Institute for Sustainable Development
Save the Children
Sightsavers
World Vision

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Ana de Oliveira, chercheuse, et Shannon Kindornay, directrice de la recherche, des politiques et de la pratique à Coopération Canada. Javier Surasky (coordonnateur régional de la recherche sur la gouvernance du développement, Centro de Pensamiento Estratégico Internacional, CEPEI) a contribué à la rédaction en examinant les rapports des examens nationaux volontaires (EVN) de l'Amérique latine et des Caraïbes plus six rapports ENV de l'Europe, ainsi que Zahra Bazzi (chargée de programme au Réseau arabe des ONG pour le développement, ANND), qui a passé en revue trois rapports EVN du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Une équipe de chercheuses de l'Institut international du développement durable (IIDD) s'est chargée d'examiner les rapports EVN en langue française et russe. Cette équipe était composée d'Eleonora Bonaccorsi (chargée de projet subalterne - Geneva 2030 Ecosystem) et d'Elena Kosolapova (consultante indépendante et responsable de la conception rédactionnelle ayant trait aux politiques sur les changements climatiques, SDG Knowledge Hub). Cette édition est la cinquième d'une série de rapports produits par Coopération Canada en 2017, 2018 et 2019. L'édition de 2016 a été publiée par le réseau Bond et s'intitulait Progressing national SDGs implementation: experiences and recommendations from 2016 (disponible en anglais).

Un comité directeur a guidé l'élaboration de ce rapport. Ce comité était dirigé par Coopération Canada et se composait des personnes et organismes suivants : Sesheeni Joud Selvaratnam, ActionAid (Danemark) ; Oli Henman, Action for Sustainable Development (A4SD) ; Bihter Moschini, Réseau arabe des ONG pour le développement (ANND) ; Alice Whitehead, réseau Bond ; Javier Surasky, Centro de Pensamiento Estratégico Internacional (CEPEI) ; Shannon Kindornay and Ana de Oliveira, Coopération Canada ; Jennifer Padilla, CSO Partnership for Development Effectiveness (CPDE) ; Deirdre de Burca, Forus International ; Sarah Kristine Johansen, Global Focus ; Lynn Wagner, Institut international du développement durable (IIDD) ; Lilei Chow, Save the Children (Royaume-Uni) ; Aissata Ndiaye, Sightsavers ; et Arelys Bellorini, Vision Mondiale.

Bien que de nombreuses personnes aient passé en revue et commenté ce rapport, l'équipe de recherche accepte la responsabilité des éventuelles erreurs et omissions.

Ce rapport a été produit grâce au soutien financier ou en nature des organismes suivants :
ActionAid (Danemark), Action for Sustainable Development (A4SD), Réseau arabe des ONG pour le développement (ANND), réseau Bond, Centro de Pensamiento Estratégico Internacional (CEPEI), Coopération Canada, CSO Partnership for Development Effectiveness (CPDE), Forus International, Global Focus, Institut international du développement durable (IIDD), Save the Children (Royaume-Uni), Sightsavers, et Vision Mondiale.

Citation :
De Oliveira, Ana and Kindornay, Shannon. (2021). Progression de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle nationale : Évaluation indépendante des examens nationaux volontaires déposés au Forum politique de haute niveau pour le développement durable des Nations Unies en 2020. [Progressing National SDGs Implementation: An independent assessment of the voluntary national review reports submitted to the United Nations High-level Political Forum in 2020.] Ottawa : Coopération Canada

Cooperation Canada, 39 McArthur Avenue, Ottawa, ON K1L 8L7
© Cooperation Canada, 2021
Charitable Registration # 11883 0439 RR0001
Corporation Number: 034565-2

Conception et mise en page : www.NickPurserDesign.com
Ce travail est sous licence internationale Creative Commons CC BY-NC 4.0 (Pas d'attribution commerciale).

Les vues exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles des membres du comité directeur ou des bailleurs de fonds de ce rapport.

© Hanna Adcock / Save the Children

FAITS SAILLANTS

Suite aux engagements pris par des chefs d'État et de gouvernement du monde entier en faveur d'une Décennie d'Action pour réaliser l'ambitieux programme de l'Agenda 2030 du développement durable et les objectifs de développement durable (ODD) en 2019, l'année 2020 a vu la croissance d'une pandémie mondiale sans précédent. Au début de 2020, le coronavirus (COVID-19) s'est rapidement répandu dans le monde entier, entraînant des effets sanitaires dévastateurs. Les mesures de confinement ont eu un impact négatif sur des décennies de progrès économique et social, certains gouvernements exploitant la réponse à la pandémie comme une occasion de fermer davantage l'espace civique. **La nécessité pour les gouvernements d'accélérer l'Agenda 2030 est devenue plus urgente dans le contexte d'une réponse mondiale à la COVID-19; les principes de transformation de l'Agenda 2030 restant essentiels pour assurer une reprise participative, juste, équitable et durable qui garantisse que personne ne soit laissé pour compte et tire les leçons de la pandémie.**

Au cours des cinq dernières années, les organisations de la société civile ont examiné les rapports d'examens nationaux volontaires (ENV) présentés par les gouvernements au Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable des Nations Unies. Ces rapports soumis par les gouvernements dans le cadre des processus de suivi et d'examen indiquent l'état de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau national. Les rapports ENV doivent être préparés par des processus inclusifs et participatifs, servir de source d'information sur les bonnes pratiques, les leçons apprises et les défis de la mise en œuvre en plus de fournir une base pour l'apprentissage par les pairs et la reddition de comptes sur le plan mondial.

L'examen des 47 rapports ENV soumis au FPHN en 2020 a révélé une série de bonnes pratiques et des tendances à la fois positives et inquiétantes en matière de mise en œuvre et de rapports. **Notre rapport sur la progression de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle nationale couvre tous les aspects de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en examinant la gouvernance, les dispositions institutionnelles et l'engagement des parties prenantes, les politiques, les méthodes de mise en œuvre et d'examen. Des résultats clés, des études de cas, des pratiques exemplaires émergentes et des recommandations sont présentées tout au long du rapport.** Toutes les bonnes pratiques ainsi que les recommandations sont récapitulées à la fin du rapport.

Nous soulignons ici les principaux messages qui ressortent de l'analyse des rapports ENV 2020. Ils ont été numérotés pour faciliter la lecture, et de plus amples détails sont fournis ci-dessous.

MESSAGES CLÉS

1. Les pays fournissent plus régulièrement des informations sur la plupart des aspects de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

2. Les avancées réalisées dont les rapports font cas ont également été accompagnées d'une diminution des rapports sur des questions importantes telles que la budgétisation de l'Agenda 2030, le commerce, la technologie et - surtout - les principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'Agenda.

3. De nombreux États ont continué à ne fournir que des informations partielles sur les éléments clés des lignes directrices communes volontaires des Nations Unies pour l'établissement des rapports ENV.

4. Le taux de rapport sur le thème "ne laisser personne pour compte" a augmenté, ainsi que l'intégration de ce principe dans les plans et politiques nationaux. Toutefois, l'identification des groupes laissés pour compte, l'élaboration de stratégies spécifiques et l'utilisation de données ventilées pour "ne laisser personne pour compte" restent des défis à relever.

5. En termes d'approche globale de la société, les acteurs non étatiques continuent d'être inclus dans les dispositifs de gouvernance pour la mise en œuvre et dans les processus formels de participation des parties prenantes. Toutefois, les taux de rapport sur la participation multipartite en dehors des dispositifs de gouvernance ont connu un certain recul.

6. Les rapports ENV restent muets sur la fermeture de l'espace civique au niveau mondial et les attaques continues contre les défenseurs des droits de la personne et les environnementalistes. La pandémie de la COVID-19 a servi de prétexte à certains gouvernements pour fermer davantage l'espace civique.

7. Bien que les pays aient été moins nombreux à rendre compte des contributions des acteurs non étatiques, des améliorations ont été constatées en ce qui concerne les rapports sur les partenariats et la reconnaissance du rôle joué par la société civile.

8. Moins de pays ont déclaré avoir effectué des évaluations de base et des évaluations des lacunes, et moins de pays ont fourni des informations sur la disponibilité des données. À l'inverse, on constate une augmentation du nombre de pays signalant l'intégration des ODD dans leurs politiques et programmes nationaux.

9. Les rapports ENV de 2020 ont connu des améliorations dans l'attention accordée aux principes de transformation de l'Agenda 2030. Toutefois, les liens avec des accords internationaux n'ont pas augmenté.

10. Alors que davantage de pays se sont concentrés sur la cohérence des politiques pour le développement durable comme cadre d'orientation pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les rapports ENV de 2020 ont révélé une analyse limitée des politiques intérieures et étrangères sur la réalisation des ODD au niveau mondial.

11. Les informations globales sur les processus de suivi et d'examen nationaux, régionaux et mondiaux ont souffert d'un recul. La plupart des rapports ENV ne font pas référence aux mécanismes de reddition de comptes au niveau national.

1. **Les pays fournissent plus régulièrement des informations sur la plupart des aspects de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.**

Par rapport aux deux années précédentes, les rapports ENV pour 2020 ont montré une augmentation des taux de rapport sur la plupart des aspects de la mise en œuvre. Par exemple, des informations sur des **activités de sensibilisation** étaient disponibles pour 98 % des pays. Les taux de rapport sur la **localisation** continuent également de s'améliorer, puisque 83 % des pays ont fourni des informations sur leurs efforts pour localiser l'Agenda 2030, et davantage de pays ont plus fourni des informations sur les **partenariats** en 2020 que dans les années précédentes. En ce qui concerne d'autres aspects, les taux de rapport sur les **méthodes de mise en œuvre** se sont globalement améliorés pour des informations sur les finances publiques internationales (83 % des pays), le renforcement des capacités (83 %), les questions systémiques (70 %), les pratiques exemplaires (58 %), les enseignements tirés (53 %) et l'apprentissage par les pairs (15 %). Des informations sur ces sujets sont importantes pour assurer le succès du Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable en tant que forum d'apprentissage et d'échange entre pairs.

2. **Les avancées réalisées dont les rapports font cas ont également été accompagnées d'une diminution des rapports sur des questions importantes telles que la budgétisation de l'Agenda 2030, le commerce, la technologie et - surtout - les principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'Agenda.**

Alors que davantage de pays ont fourni des informations sur les méthodes de mise en œuvre en général, l'année 2020 a vu une diminution des taux de rapport sur la budgétisation et le calcul des coûts de l'Agenda 2030, le commerce, la technologie et les défis rencontrés dans la mise en œuvre de dudit agenda. Un peu plus de la moitié des pays (51 %) ont fourni des informations sur la budgétisation de l'Agenda 2030, et on a constaté une **légère diminution des taux de rapport sur le commerce** (58 %), les **défis** (94 %) et la **technologie** (79 %). **Si l'amélioration des taux de rapport sur les pratiques exemplaires et l'apprentissage par les pairs constituent un gain positif pour le soutien du mandat du FPHN, les baisses dans d'autres domaines sont inquiétantes, notamment en termes de planification de la mise en œuvre et de résolution des difficultés rencontrées.**

3. **De nombreux États ont continué à ne fournir que des informations partielles sur les éléments clés des lignes directrices communes volontaires des Nations Unies pour l'établissement des rapports ENV.**

Alors que les rapports ENV de 2020 ont montré un respect accru par rapport aux directives communes volontaires du Secrétaire général pour l'établissement des rapports ENV de 2016 à 2019, il y a eu peu de changement de 2019 à 2020 en termes de respect général des directives. Les taux de rapport ont augmenté dans six des composantes énumérées dans les lignes directrices ; les gains les plus significatifs ayant été observés à propos des questions structurelles, alors que les taux de rapport ont diminué dans six autres composantes. Bien qu'un grand nombre de pays ayant présenté un rapport ENV pour 2020 aient pleinement respecté les différentes composantes des lignes directrices, nombreux sont ceux qui n'ont fourni que des informations partielles.

4. **Le taux de rapport sur le thème "ne laisser personne pour compte" a augmenté, ainsi que l'intégration de ce principe dans les plans et politiques nationaux. Toutefois, l'identification des groupes laissés pour compte, l'élaboration de stratégies spécifiques et l'utilisation de données ventilées pour "ne laisser personne pour compte" restent des défis à relever.**

Le nombre de rapports sur le thème "ne laisser personne pour compte" continue d'augmenter. En 2020, 92 % des pays présentant un rapport ENV ont fourni soit des informations solides tout au long de leur rapport, soit un chapitre consacré à "ne laisser personne pour compte". En outre, un plus grand nombre de pays ont déclaré avoir intégré le principe de ne laisser personne pour compte dans la création de politiques nationales de développement durable. Bien que les données permettant de ne laisser personne pour compte se

soient améliorées en 2020, avec 40 % des rapports ENV indiquant que les efforts en faveur du thème ont été éclairés par des données existantes, des données ventilées restent un défi pour de nombreux pays.

Tous les pays (45) ayant présenté un rapport ENV complet en 2020 ont identifié des groupes laissés pour compte ou risquant d'être laissés pour compte, ce qui indique une tendance positive à la hausse par rapport aux années précédentes. La plupart des rapports ENV mentionnent que les personnes handicapées (85 %), les femmes et les filles (83 %), et les enfants et les jeunes (79 %) risquent d'être laissés pour compte. Bien que ces trois groupes continuent d'être les plus vulnérables, le nombre de pays qui ont réalisé cette identification a diminué entre 2019 et 2020. En ce qui concerne les plans et les approches globales des pays, on constate un certain mouvement positif vers l'intégration du principe de ne laisser personne pour compte pour créer des politiques nationales de développement durable. En 2020, 28 pays (60 %) ont mis l'accent sur l'intégration du principe "ne laisser personne pour compte" ou sur des efforts visant à lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale dans le cadre de plans de développement globaux.

5. **En termes d'approche globale de la société, les acteurs non étatiques continuent d'être inclus dans les dispositifs de gouvernance pour la mise en œuvre et dans les processus formels de participation des parties prenantes. Toutefois, les taux de rapport sur la participation multipartite en dehors des dispositifs de gouvernance ont connu un certain recul.**

L'inclusion formelle des acteurs non étatiques dans des dispositifs de gouvernance est en train de devenir une pratique courante. Sur la période 2016 – 2020, 70 % des pays présentant un rapport ENV ont indiqué que les acteurs non étatiques sont inclus dans les dispositifs de gouvernance pour guider la mise en œuvre. En outre, au lieu de s'engager principalement par le biais de groupes de travail techniques, comme c'était le cas l'année précédente, les pays présentant un rapport ENV en 2020 ont pour la plupart mentionné davantage de conseils ou de comités directeurs. L'augmentation de la participation dans les dispositifs de gouvernance de haut niveau est positive, ce qui suggère que les acteurs non étatiques pourraient avoir davantage l'occasion de contribuer à la direction et à la coordination stratégiques globales.

Cependant, les rapports sur l'engagement des parties prenantes en dehors des dispositifs de gouvernance ont connu un certain recul, puisque 47 % des pays (contre 60 % en 2019) ont fait état de processus formels d'engagement des parties prenantes, tels que des stratégies de communication pour soutenir la sensibilisation, des processus budgétaires participatifs, des forums multipartites, des conseils de jeunes ou des événements annuels. Le pourcentage de pays faisant état de consultations visant à définir des priorités nationales a également diminué de manière significative, passant de 89 % en 2019 à 47 % en 2020.

Inversement, en termes d'engagement dans le processus ENV, tous les pays sauf un (98%) qui ont présenté un rapport ENV complet en 2020 ont fait référence à des consultations et/ou à l'engagement des acteurs non étatiques pour préparer le rapport ENV. Bien que le nombre de pays incluant directement les acteurs non étatiques dans la rédaction des rapports ENV ou fournissant des contributions écrites continue d'augmenter régulièrement, l'inclusion effective des recommandations des acteurs non étatiques dans les rapports finaux reste moins vérifiable. En 2020, 25 des 47 pays ayant soumis un rapport ENV (53 %) ont inclus des informations sur les effets de la pandémie COVID-19 sur l'engagement des parties prenantes.

6. **Les rapports ENV restent muets sur la fermeture de l'espace civique au niveau mondial et les attaques continues contre les défenseurs des droits de la personne et les environnementalistes. La pandémie de la COVID-19 a servi de prétexte à certains gouvernements pour fermer davantage l'espace civique.**

Si certains pays ont mis l'accent sur la création de politiques favorables à l'implication et à la participation des acteurs non étatiques dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, **aucun rapport ENV ne fait référence à la fermeture de l'espace civique ou aux tentatives de créer un environnement plus favorable à la société civile.** Au cours de la période 2017 – 2020, les rapports ENV sont restés largement silencieux sur ces questions,

malgré les appels de plus en plus nombreux à l'action lancés par les organisations de la société civile et d'autres acteurs du monde entier pour faire face à la détérioration de la situation des droits de la personne dans de nombreux pays et protéger les défenseurs des droits de la personne et les environnementalistes. En outre, les rapports des organisations de la société civile sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 **continuent de souligner la nécessité d'améliorer la qualité des interactions et du partenariat entre le gouvernement et la société civile.**

7. Bien que les pays aient été moins nombreux à rendre compte des contributions des acteurs non étatiques, des améliorations ont été constatées en ce qui concerne les rapports sur les partenariats et la reconnaissance du rôle joué par la société civile.

Le pourcentage de pays qui ont rendu compte des contributions des acteurs non étatiques a diminué, passant de 98 % en 2019 à 89 % en 2020. Inversement, la tendance est toujours positive en ce qui concerne la reconnaissance par les pays des contributions des organisations de la société civile dans leurs rapports ENV. En 2020, 79 % des pays ont fourni ces informations. On constate également une amélioration dans la manière dont les pays mettent en valeur les actions des organisations de la société civile et le rôle qu'elles jouent dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Aussi, on constate une augmentation des rapports sur le rôle des parlementaires (53 %), du secteur privé (75 %) et du milieu académique (55 %). En outre, 45 % des rapports ENV de 2020 mentionnent spécifiquement la participation des enfants et des jeunes à la mise en œuvre des ODD, ce qui représente une autre augmentation de la catégorie des partenariats constatée par rapport aux années précédentes.

8. Moins de pays ont déclaré avoir effectué des évaluations de base et des évaluations des lacunes, et moins de pays ont fourni des informations sur la disponibilité des données. À l'inverse, on constate une augmentation du nombre de pays signalant l'intégration des ODD dans leurs politiques et programmes nationaux.

En 2020, le pourcentage de pays ayant indiqué que leur approche de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 avait été fondée soit sur une évaluation des politiques, soit sur des données ou sur les deux à la fois est tombé à 64 %. Un nombre nettement moins élevé de pays (45 %) a fourni des informations sur la disponibilité des données. Inversement, tous les pays ont déclaré avoir intégré les ODD dans leurs politiques en 2020. Une autre tendance positive par rapport aux années précédentes concerne la sélection des priorités nationales, 45 pays (près de 96 %) ayant fourni cette information. Les priorités liées aux effets sociaux et à l'économie ont été le plus souvent citées, suivies par l'environnement. En 2020, 77 % des pays ont fourni des informations sur la sélection des objectifs et des indicateurs nationaux, ce qui représente une nouvelle augmentation par rapport à l'année précédente.

9. Les rapports ENV de 2020 ont connu des améliorations dans l'attention accordée aux principes de transformation de l'Agenda 2030. Toutefois, les liens avec des accords internationaux n'ont pas augmenté.

Les pays qui produisent des rapport ENV continuent à se référer davantage aux ODD qu'à l'Agenda 2030 plus large et à ses principes de transformation. **Parmi ces principes, le thème de ne laisser personne pour compte continue de faire l'objet d'une attention accrue dans les rapports ENV de 2020, et on constate une augmentation du nombre de pays qui soulignent le caractère universel de l'Agenda 2030 et des approches fondées sur les droits de la personne.**

On a également constaté une amélioration dans la communication des approches intégrées pour la mise en œuvre des ODD. Bien que seulement 49 % des pays aient accordé une attention égale aux dimensions économiques, sociales et environnementales du développement dans leurs rapports ENV, plus de la moitié ont fait référence à des liens appropriés entre les objectifs. Soixante-dix pour cent des rapports ENV ont évalué l'ensemble des ODD, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 2019, où ce chiffre était de 40 %. **Par ailleurs, les taux de rapport sur les liens entre l'agenda 2030 et les accords internationaux pertinents tels que l'accord de Paris sur le changement climatique et le programme**

d'action d'Addis-Abeba ont présenté des résultats mitigés en 2020 par rapport à 2019. Ces liens montrent la reconnaissance des synergies entre l'Agenda 2030 et d'autres accords pertinents pour promouvoir le développement durable. La variation des résultats par rapport aux différents accords ne suggère pas une augmentation de cette reconnaissance. En outre, un nombre minime de pays (4 %) a fait référence à des actions liées à la COVID-19 en dehors des mesures prises au niveau national. Aucun pays n'a mentionné des engagements mondiaux concernant la pandémie.

10. **Alors que davantage de pays se sont concentrés sur la cohérence des politiques pour le développement durable comme cadre d'orientation pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les rapports ENV de 2020 ont révélé une analyse limitée des politiques intérieures et étrangères sur la réalisation des ODD au niveau mondial.**

L'année 2020 a connu une augmentation du nombre de pays déclarant avoir inclus les ODD dans leurs budgets nationaux : près de 45 % des pays ont indiqué avoir déjà intégré les ODD dans des processus budgétaires, et 4 % des pays ont mentionné cette intégration comme un plan. Cela pourrait suggérer une amélioration par rapport à l'année précédente, dans le sens où davantage de pays procèdent à cette incorporation, au lieu de la mentionner comme un plan futur. En termes de financement, 70 % des pays ayant soumis un rapport en 2020 ont identifié des sources de financement pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030, en indiquant des ressources nationales, des investissements privés, des transferts de fonds et, le cas échéant, l'aide publique au développement (APD) et la coopération Sud-Sud.

11. **Les informations globales sur les processus de suivi et d'examen nationaux, régionaux et mondiaux ont souffert d'un recul. La plupart des rapports ENV ne font pas référence aux mécanismes de reddition de comptes au niveau national.**

En 2020, moins de pays ont fourni des informations sur les processus de suivi et d'examen au niveau national (63 %) et sur la disponibilité des données (45 %). En dehors d'un nombre réduit de rapports, les pays continuent de fournir une référence limitée sur le moment, la manière et les destinataires des rapports nationaux. **Seuls cinq pays ont fait référence au rôle du parlement dans les processus de suivi et d'examen, comme en 2019.** Cela soulève des inquiétudes quant à la manière dont les pays assurent la reddition de comptes par le biais des élus. En outre, deux pays ont fait référence à l'engagement dans les processus d'examen régionaux, et deux autres ont mentionné l'engagement futur au FPHN.

En 2021, la communauté mondiale entame un nouveau tour de suivi et d'examen. Les procédures et les mécanismes du FPHN sont en cours de révision. Cela offre l'occasion de renforcer l'analyse comparative et de suivre les progrès réalisés, car de nombreux pays reviennent pour leur deuxième ou même leur troisième ENV. Le FPHN constitue le forum essentiel pour la réalisation des ENV et relie le cycle de suivi et de reddition de comptes dans des examens nationaux, régionaux et mondiaux. Suite aux tendances prometteuses concernant l'engagement des parties prenantes au niveau national, il est à espérer que le développement futur du FPHN comprendra davantage de temps pour un dialogue et un engagement significatifs entre des États membres, des organisations de la société civile, des experts et d'autres parties prenantes.